



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**Identifiant du produit :** FLUX boîtier sur boîtier 89LV

**Numéro FDS :** FS- 4798

**Date de révision :** 11 AVRIL 2018

**Utilisation du produit :** Utilisation industrielle – Flux pour soudage

#### FABRICANT :

##### En Amérique :

**The Indium Corporation of America®.**

34 Robinson Rd., Clinton, NY 13323

Renseignements : (315) 853-4900

[nswarts@indium.com](mailto:nswarts@indium.com)

#### TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE :

**CHEMTREC 24 h/24.**

**États-Unis : 1 (800) 424-9300**

**Hors États-Unis : +1 (703) 527-3887**

##### En Europe :

**The Indium Corporation of America® (European Operations)**

7 Newmarket Ct

Kingston, Milton Keynes, Royaume-Uni, MK 10 OAG

Renseignements : +44 [0] 1908 580400

##### En Chine :

Indium Corporation (Suzhou), Co., Ltd.

N° 428 Xinglong Street

Suzhou Industrial Park

Suchun Industrial Square

Unit No. 14-C

Jiangsu Province, Chine 215126

Renseignements : (86) 512-6283-4900

##### En Asie :

Indium Corporation of America

Asia-Pacific Operations-Singapour

29 Kian Teck Avenue

Singapour 628908

Informations : +65 6268-8678

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### VOIES D'ENTRÉE PRINCIPALES :

⊗Les yeux ⊗L'inhalation ⊗La peau ⊗L'ingestion

### Répertorié comme cancérigène pour

NTP CIRC OSHA ⊗Non classifié

SGH :



Mot d'avertissement : Attention

#### Mention(s) de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une grave irritation des yeux.  
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
 EUH208 Contient de la colophane. Peut produire une réaction allergique.

#### Conseil(s) de prudence

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P301 + P314 EN CAS D'INGESTION : Solliciter un avis ou une attention médicale si vous vous sentez mal.  
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.  
 P304 + P341 EN CAS D'INHALATION : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P305 + 351 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15 minutes).

Classification :

Sensibilisant cutané de catégorie 1B  
 Irritant oculaire de catégorie 2B  
 Sensibilisant respiratoire de catégorie 1B

### EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :

**Contact avec les yeux :** Provoque une grave irritation des yeux s'il n'est pas éliminé rapidement. Susceptible de provoquer des affections oculaires.

**Ingestion :** Peut être nocif si avalé. Peut causer une irritation.

**Inhalation :** Les vapeurs chaudes concentrées peuvent être nocives par inhalation. Irritant des voies respiratoires. La colophane peut entraîner un asthme professionnel.

**Contact avec la peau :** Peut causer une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles, surtout en cas d'exposition répétée ou prolongée.

**Chronicité :** Les expositions prolongées ou répétées au matériau chauffé peuvent causer une irritation ou être nocives.

**REMARQUE :** The Indium Corporation ne recommande, ne fabrique, ne commercialise ni n'avalise aucun de ses produits pour la consommation humaine.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	% poids	N° dans le registre du CAS	Limites d'exposition permises		
			VLE-MPT mg/m <sup>3</sup>	VLE-LECT mg/m <sup>3</sup>	VLE-LECT mg/m <sup>3</sup>
COLOPHANE	34-41	65997-05-9	N.É.	N.É.	N.É.
		(UE)	0,05	N.É.	0,15 (sensibilisant)
ÉTHER POLYGLYCOLE	24-31	9038-95-3	N.É.	N.É.	N.É.
NON DANGEREUX ACTIVATEURS EXCLUSIFS	28-42	-	N.É.	N.É.	N.É.

N.É. = Non établi      UE = Limites d'exposition professionnelle dans l'Union européenne

### 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec les yeux :** Maintenir les paupières ouvertes et les rincer abondamment à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Ingestion :** Si le patient est conscient, NE provoquer des vomissements QUE sous la direction de personnel qualifié. NE JAMAIS faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

**Inhalation :** Transporter la victime à l'extérieur. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par un personnel formé.

Consulter immédiatement un médecin.

**Contact avec la peau :** Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée au savon et à l'eau. Laver les vêtements avant réutilisation. Si l'irritation persiste, solliciter de l'aide médicale.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Point d'éclair :** Non établi.      **Méthode :** Non établie.

**Température d'auto-inflammation :** Non établie.

**Limites d'inflammabilité :** Limites non établies, ininflammable.

**Moyens d'extinction :** Utiliser des extincteurs appropriés aux conditions d'incendie environnantes.

**Procédures particulières de lutte contre l'incendie** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection intégrale.

### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Procédures en cas de déversement ou de fuite :** Porter un appareil respiratoire et une protection individuelle appropriée (Voir la section Exposition Contrôles/Protection individuelle). Absorber le déversement avec une matière inerte (p. ex. sable sec ou terre), puis placer dans un contenant pour déchets chimiques. Éliminer conformément à l'ensemble des règlements fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux. S'assurer que la zone est correctement ventilée. Dans l'UE, se référer à la réglementation sur les déchets spéciaux.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions de manipulation :** Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Prendre soin d'éviter les déversements. Éviter de respirer les vapeurs du matériau chauffé. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser avec une ventilation appropriée.

**Précautions de stockage :** Conserver le produit dans son contenant d'origine fermé hermétiquement dans un endroit frais et sec. Tenir loin de la chaleur et des flammes. Conserver loin de matières incompatibles. Les contenants vides peuvent être dangereux car ils contiennent des résidus de produit.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Contrôles d'ingénierie :** Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux en suspension dans l'air et maintenir les expositions au niveau le plus bas possible. Utiliser une ventilation aspirante lors de l'utilisation du produit, en particulier lors de son chauffage.

### Protection personnelle :

**Yeux :** Lunettes protectrices contre les produits chimiques. Visière de protection contre les risques d'éclaboussures.

**Voies respiratoires :** Dans certaines circonstances, il est recommandé d'utiliser un appareil respiratoire purificateur d'air marqué, approuvé ou conforme et muni d'une cartouche filtrant les émanations et les produits chimiques organiques si les concentrations aéroportées sont sensées être élevées.

**Peau :** Des gants compatibles résistant aux produits chimiques. Vêtement de protection externe, tablier et manches, selon le cas. Protéger la peau contre une exposition directe.

**Autres :** Douche oculaire dans la zone de travail. Éviter de porter des lentilles de contact dans les endroits très enfumés.

**Pratiques de travail et d'hygiène :** Bien entretenir les locaux. Nettoyer immédiatement les déversements. Éviter de manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon immédiatement après avoir quitté la zone de travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect :</b>	Flux - jaune	<b>Point d'ébullition :</b>	Non établi
<b>Odeur :</b>	Faible odeur caractéristique.	<b>Point de fusion :</b>	Non établi
<b>Densité :</b>	Non établie	<b>pH :</b>	Sans objet
<b>Tension de vapeur :</b>	Non établie	<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Insoluble
<b>Densité de vapeur :</b>	(air = 1) Sans objet.		

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Généralement :** Stable.

**Conditions à éviter :** Températures de congélation. Températures élevées.

**Substances incompatibles :** acides, bases ou agents oxydants

**Décomposition / combustion dangereuse :** Non établie

**Polymérisation dangereuse :** Ne polymérise pas.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Cancérogénicité :**      **NTP :** Non  
                                  **OSHA :** Non  
                                  **CIRC :** Non

**DL<sub>50</sub> :**                      Non établie.                                      **CL<sub>50</sub> :**                                      Non établie.

**Divers :** L'exposition prolongée ou répétée aux émanations de flux de colophane peut provoquer un asthme professionnel.

Aucuns des ingrédients, y compris les ingrédients exclusifs, ne sont répertoriés comme substances cancérogènes.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit non testé. Ne pas rejeter dans l'environnement.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthode d'élimination des déchets :** Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux sur l'environnement.

En Europe, suivre les réglementations spéciales relatives aux déchets.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter conformément à la réglementation et aux exigences internationales applicables.

Non réglementé par l'US DOT (United States Department of Transportation).

Flux - non dangereux pour tous les modes de transport maritime international.

Non dangereux selon IATA/IMDG. Non réglementé.

ONU – aucun

Polluant marin : Non

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont conformes aux exigences de la loi sur la sécurité et la santé professionnelles américaine (Occupational Safety and Health Act) et aux réglementations promulguées à ce titre (29 CFR 1910.1200 ET. SEQ.).

Inscription SARA 313 (déclaration TRI) - 40 CFR 372.65 – 14 % Éther polyglycole exclusif

Tous les ingrédients sont inscrits sur l'inventaire TSCA de l'US EPA.

RoHS = Restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses Le produit ne contient pas d'ingrédients répertoriés.

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés.

SIDMUT canadien : D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets (irritant ou sensibilisant)



Ce produit a été classé conformément aux lignes directrices établies par le ministère de la Santé industrielle de la République de Singapour.

Ce produit a été classé conformément aux réglementations mexicaines NOM-018-STPS-2015 et NOM-010-STPS-2014.

Ce produit a été classé en accord avec : Malaisie – SÉCURITÉ ET SANTÉ PROFESSIONNELLES (CLASSIFICATION, ÉTIQUETAGE ET FICHES DE SÉCURITÉ SUR LES PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX) RÈGLEMENT OCTOBRE 2013 – (CLASS).

Informations Règlementaires en Chine :

GB/T 16483-2008, GB/T 17519-2013, Fiches de sécurité sur les produits chimiques.

GB 30000.2-29-2013, règles pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Décret N° 591 : Règlements sur le contrôle de la sécurité des produits chimiques dangereux.

#### **Japon :**

Loi relative au contrôle des substances empoisonnées ou délétères (PDSCL) : Aucun ingrédient listé.

Loi sur le service incendie (FSL) Non réglementé/non dangereux

Loi sur la sécurité et la santé industrielles (ISHL) : ingrédients listés

PRTR et Loi sur la promotion de la gestion des produits chimiques, substance de Classe I : Sans objet.

Loi sur l'élimination des déchets et le nettoyage public : le produit n'est pas classé comme dangereux en tant que déchet éliminé

Substances chimiques désignées de Classe II : Aucun ingrédient listé.

Les ingrédients sont énumérés sur la liste japonaise des substances chimiques/liste japonaise des substances de la loi sur la sécurité et la santé industrielles.

Consulter la FDS et appliquer les réglementations le cas échéant.

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

### **Classification des dangers selon HMIS :**

<b>Santé :</b>	1
<b>Incendie :</b>	0
<b>Danger physique :</b>	0

**Date de révision :** 11 AVRIL 2018

**Préparé par :** Nancy Swarts, Indium Corporation of America

**Approuvé par :** Nancy Swarts, Indium Corporation of America

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, à la connaissance de « The Indium Corporation of America », exactes et fiables à la date de publication. The Indium Corporation of America ne garantit pas leur exactitude ou fiabilité, et The Indium Corporation of America ne sera pas responsable des pertes ou dommages quelconques résultant de son utilisation. Les informations et recommandations sont fournies pour la considération et l'examen de l'utilisateur, et c'est à l'utilisateur qu'il incombe de vérifier qu'elles sont complètes et conformes à son usage particulier. Si l'acheteur reconditionne ce produit, un conseiller juridique devrait être consulté pour assurer que les informations nécessaires sur la santé, la sécurité et autres nécessaires figurent sur le contenant.